

Vœux 2025 à la population

**Discours de MM. Eva ARTETA-CRISTIN, Vincent ALAMERCERY
et Séverine DEJOUX, Adjointes au Maire de Neuville-sur-Saône**

En premier lieu, nous vous prions d'excuser l'absence de Monsieur le Maire, qui est souffrant et regrette de ne pouvoir être parmi nous ce soir. Il vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2025. Je vous propose que nous lui adressions en retour nos vœux de meilleure santé et nos pensées les plus positives.

Toute l'équipe municipale est heureuse de vous recevoir, nombreux, pour ce premier temps fort de l'année dans la vie municipale que constituent les vœux à la population.

Il y a tout juste un an, Monsieur le Maire nous annonçait une activité municipale particulièrement soutenue. Cette annonce n'a pas été démentie.

C'est peu dire que 2024 aura été une année marquante pour Neuville-sur-Saône ; on peut même avancer que cette année écoulée aura marqué l'histoire de notre ville sur de nombreux aspects.

En premier lieu, les grands projets portés par la Municipalité sont entrés en phase concrète, après de patientes années d'études et de mise au point :

- La première phase de **réhabilitation de l'espace petite enfance** a été terminée dans les délais prévus, permettant dès la rentrée 2024 à l'équipe de la halte-garderie Le Petit Troubadour de s'emparer de son nouveau lieu de travail, devenu multi-accueil. Cette réhabilitation de locaux anciens est magnifique, et toutes les personnes à qui nous l'avons fait découvrir nous ont témoigné de leur admiration pour la qualité de cette réalisation patrimoniale. L'équipe est désormais au complet, et l'établissement a sa pleine capacité d'accueil, qui est le double de la capacité de l'ancienne halte-garderie. Le nouvel équipement a immédiatement trouvé son public et répond aux besoins des familles d'un accueil en journée continue, pour la plupart d'entre eux.
- Le chantier du **Complexe sportif Marie Paradis** avait débuté à la rentrée 2023. Il s'est poursuivi, de façon très active, tout au long de l'année 2024 et l'équipement est désormais prêt à être livré, à la grande satisfaction des collégiens de Jean Renoir et des deux associations résidentes, Neuville Gym et Neuville Basket qui ont hâte d'y prendre leurs nouveaux repères. Quand on voit d'où l'on partait et le résultat final, il faut mesurer l'exploit qu'a représenté la réalisation d'un tel complexe en moins de 15 mois. Au cours de la soirée, vous pourrez visionner à l'écran un *timelapse*

de ce chantier de grande envergure, qui vous donnera la mesure du travail accompli.

- Le troisième grand projet du mandat, la **construction de la cuisine centrale et son restaurant scolaire** attenant à la Tatière, est aussi entré en phase concrète ; les études de maîtrise d'œuvre se sont poursuivies tout au long de l'année ; le projet conduit par l'équipe d'architecture Atelier 43 s'annonce à la fois très fonctionnel et très esthétique, particulièrement bien intégré à l'environnement pavillonnaire de la Tatière.

Nous sommes particulièrement attachés à l'aboutissement de ce projet. En premier lieu parce que l'actuelle cuisine centrale située à Margerand a atteint ses limites physiques de capacités, en produisant 400 repas par jour, ce qui contraint à commander auprès de prestataires privés une partie de la fourniture des repas. Depuis plusieurs années les services de restauration scolaire connaissent une croissance de la demande à deux chiffres, et les espaces de restauration connaissent eux aussi leurs limites de capacité, ce qui nous contraint à prendre parfois des mesures de restriction d'accès au service. Nous avons donc hâte de voir le nouvel équipement de la Tatière entrer en service.

- Outre ces grands projets, la Ville a aussi consacré près d'un million d'euros à **l'entretien courant des biens municipaux** et à des projets de moindre envergure certes, mais qui améliorent ou maintiennent en état le patrimoine. Je veux citer, entre autres réalisations, la rénovation du parking de la Franc Lyonnaise, qui met fin de belle manière à un terrain vague de près de 15 ans, dans la perspective du Vieux Château en cours de rénovation. Mais on peut aussi évoquer la création d'une aire de fitness pour les ados et les adultes en accès libre dans le Parc d'Ombreval, le changement de chaudière de l'hôtel de ville, l'accélération de la modernisation de l'éclairage public, la rénovation de salles de classe, de nombreuses interventions sur les toitures, la poursuite de la modernisation du parc automobile par l'achat de véhicules électriques et l'amélioration de la sécurité de nos systèmes d'information.

Toutes ces réalisations représentent un effort d'investissement particulièrement inédit. Témoin de cet engagement fort, la section d'investissement du budget 2024 était équivalente à celle du budget de fonctionnement, soit 12 millions d'euros.

Tous ces travaux, tous ces chantiers, c'est de l'économie réelle, de l'activité pour les entreprises et leurs collaborateurs ; ce sont aussi des gains pour la

consommation énergétique de la ville et, bien évidemment, une amélioration de nos services publics.

Mais l'année 2024 aura aussi été marquée par **de nombreux évènements** qui ont contribué très positivement à la notoriété et à l'image de notre ville. Neuville a bénéficié d'une couverture médiatique jamais vue jusqu'ici.

On peut citer notamment l'inauguration du **nouveau bâtiment Modulus de Sanofi** par le Président de la République en octobre. Voir renaître ce site industriel emblématique de la ville avec un équipement de biotechnologie prometteur est une excellente nouvelle pour Neuville alors que, il y a seulement quelques années, on pouvait craindre l'abandon de ce site majeur par le groupe.

On peut aussi citer la visite de Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale à l'invitation de notre députée, qui témoigne de l'intérêt d'une personnalité nationale pour la vie de notre ville. Les élus présents ont apprécié sa manière très simple d'aller au contact de la population dans toute sa diversité.

Il faut enfin, bien sûr, évoquer **le Relais de la Flamme olympique**, le 21 juin dernier. Notre petite ville aura été à la hauteur de l'importance de cet évènement, et le pari de faire de ce cadeau offert par Sanofi une journée de fête populaire aura été particulièrement réussi.

Sur le plan sécuritaire tout d'abord, Neuville a su être à la hauteur et garantir à cet évènement majeur une sécurité sans faille, dans un excellent partenariat avec les forces de sécurité intérieure et les services de l'Etat.

Sur le plan de l'organisation ensuite, le rôle des forces vives neuvilloises a été déterminant pour faire de cette journée une belle fête populaire du sport et du sport santé.

D'abord par l'accueil privilégié du millier d'enfants des écoles élémentaires, qui ont pu voir passer le relais de la Flamme avec une organisation au cordeau, dans d'excellentes conditions de sécurité.

Mais encore par la recherche, la motivation, la coordination des associations et organismes qui ont participé à l'animation du village olympique, tout au long de la journée.

Mais enfin, surtout, par l'exceptionnelle mobilisation de l'ensemble des forces vives de Neuville lors de l'évènement, dans un extraordinaire élan de cohésion. Nous félicitons et remercions toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans cet évènement pour l'organisation impeccable et sans faille de cette journée historique, dont on parlera encore longtemps.

A l'issue des discours, vous pourrez voir en avant-première une vidéo du Relais de la Flamme réalisée par nos services à partir des images collectées par l'organisation de Paris 2024, au plus près de l'évènement.

L'année 2025 restera marquée par une activité soutenue, avec la poursuite de la réalisation des grands projets du mandat, mais aussi la concrétisation de grands projets métropolitains.

Côté ville, alors que le Complexe sportif Marie Paradis entrera en service au plus tard fin janvier, la **deuxième phase de l'Espace petite enfance**, dans l'aile Est de l'immeuble de la rue Curie, sera livrée au printemps. Cela permettra aux services municipaux de la crèche familiale, du Relais Petite Enfance, de la Maison Couleurs et de la Ludothèque de disposer d'espaces entièrement remis à neuf, plus fonctionnels, mieux mutualisés.

Le chantier de la restauration scolaire à la Tatière va démarrer dès le printemps, pour une mise en service espérée à la rentrée 2026. Rappelons que ce nouveau bâtiment, outre l'accueil de la cuisine centrale et du restaurant scolaire, va aussi héberger une toute nouvelle **chaufferie bois**, qui alimentera aussi les deux bâtiments de Margerand et l'école de la Tatière, par un réseau de chaleur 100 % renouvelable.

Côté Métropole, c'est dans les prochains jours que débiteront les travaux visant à l'embellissement et la **piétonnisation de la Rue Victor Hugo**. Le projet est à la hauteur de la qualité patrimoniale du centre ancien, et nous remercions la Métropole de Lyon pour l'effort financier qu'elle a consenti dans le cadre de son plan piéton ; ce projet sera, sans aucun doute, une très belle réalisation qui, 40 ans après les premières actions, viendra achever le bouclage piétonnier du centre historique de Neuville.

Le traitement des espaces publics va améliorer l'accessibilité de la rue, son attractivité et son agrément. Et c'est tout le centre ancien qui va pouvoir respirer, sans le trafic de transit qui persiste à passer par cette rue et qui ne lui apporte aujourd'hui que des nuisances. Nous tenons à rappeler que ce projet ne créera ni ne supprimera aucune place de stationnement.

Le projet sera livré aux Neuvilleois avant l'été, et nous ne doutons pas qu'il sera rapidement adopté par les usagers du centre et les commerçants de la rue. Plusieurs commerçants nous ont déjà adressé leurs intentions de terrasses, et nous nous en réjouissons.

Et puis, à partir de juin, ce sont les **quais de Neuville** qui vont amorcer leur transformation.

Cela va peut-être en surprendre quelques-uns, mais **les travaux vont commencer par la réhabilitation complète et le quasi-doublage de la capacité des parkings de Verdun et du Nymphée**. Ils se poursuivront par la refonte des abords du Centre Jean Vilar, et la création d'un nouveau parking à l'arrière du centre culturel.

Ces espaces rénovés constitueront le nouvel emplacement du marché hebdomadaire, qui viendra s'y implanter au cours de l'hiver 2026. De ce fait, il

n'y aura aucune rupture dans l'organisation du marché. Grâce à une collaboration très efficace et très positive avec les représentants des forains, tous les marchands ont déjà pu identifier leur futur emplacement ; le nouveau marché sera ainsi mieux connecté à la ville, plus confortable, plus sûr et plus accessible. Et lorsqu'il aura déménagé, l'emplacement de l'actuel marché sud retrouvera sa vocation de parking les vendredis matin, au bénéfice des chalands du marché.

Les travaux comprendront également la renaturation des quais bas, le reprofilage de l'avenue Jean Christophe avec la création d'un couloir bus, puis la création du nouveau parc urbain, sur l'emplacement de l'actuel marché nord.

Alors oui, entre création et suppressions, ce projet va, au bilan, supprimer une centaine de places de stationnement. Il en restera plus de 1 500 à Neuville, qui suffisent largement aux usages réellement constatés, même le vendredi. **Surtout, les places qui seront supprimées sont actuellement des emplacements qui ne sont ni réglementés ni gérés, et qui n'accueillent en réalité qu'une à deux voitures par jour. Or on sait que, lorsque le stationnement est réglementé, et ce sera le cas de la quasi-totalité des parkings des quais à l'avenir, ce sont 6 à 10 voitures qui stationnent dans la même journée sur chaque place, au grand bénéfice de l'activité du centre-ville. La capacité de stationnement à Neuville sera donc améliorée.**

Dernier projet métropolitain d'envergure, le projet de **zone d'activités en Champagne** fait actuellement l'objet d'une enquête publique afin d'obtenir enfin les autorisations nécessaires à son aménagement. Ce projet va combler le vide entre le Parc Neuville industries et la ZI Lyon Nord, le long de la Route de Trévoux. Il vise à répondre à une forte demande de terrains d'activités, en particulier par des entreprises locales qui peinent à trouver un lieu pour leur développement. On espère les premières implantations d'entreprises sur cet espace d'activités de 6 hectares, très qualitatif, d'ici à 2027.

Outre ces deux grands projets métropolitains, la ville va commencer à accueillir les premiers travaux de préfiguration du **Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)** Trévoux-Lyon, porté par la Région Auvergne-Rhône Alpes. Dans les prochaines semaines, les entreprises mandatées par la Région vont commencer à supprimer les rails qui subsistent dans les passages à niveau de l'ancienne ligne de chemin de fer. La mise en service de ce nouveau mode de transport est attendue pour fin 2027 ; Neuville accueillera 2 stations du BHNS, l'une à la gare, Neuville-centre, et l'autre au sud de la ville, Neuville-sud, à proximité du collège Jean Renoir, de l'hôpital et de Notre-Dame-de-Bellegarde. Cette nouvelle offre va renforcer l'offre de mobilité alternative à la voiture individuelle, et grandement faciliter l'accès à Neuville depuis les communes de la rive gauche.

Un mot, enfin, sur certains projets privés qui vont se concrétiser dans les prochains mois. Chacun a pu constater que **le rythme des constructions de logements s'est beaucoup ralenti à Neuville depuis 2020**, après plusieurs années de frénésie constructive qui n'avaient pas toujours été bien vécues par la population.

Ce ralentissement est d'abord lié à l'action de vos élus municipaux, qui ont veillé à modérer à la fois le rythme et la localisation des projets nouveaux, afin de contenir l'étalement urbain. Cela ne s'est pas fait sans mal, et cela a fini, parfois, devant les tribunaux ; mais la ville a jusqu'ici, toujours obtenu gain de cause contre les promoteurs face au juge. La crise immobilière a par ailleurs bien freiné le rythme des constructions nouvelles, au point que la ville est désormais en-dessous de ses objectifs annuels de production de logements.

Pourtant, on le sait, la demande reste forte et la Métropole n'arrive pas à loger tous ses actifs ; **Neuville doit donc prendre sa juste part dans la création de nouveaux logements**. Des opérations de taille modeste ont déjà été autorisées avenue du 11 novembre, Rue Rey Loras à l'angle de la Rue Hélène, et Avenue Marie-Thérèse Prost.

Par ailleurs, nous avons appris que plusieurs opérations prévues Avenue Carnot, entre l'emplacement du magasin Gifi et le pont de chemin de fer, devraient se concrétiser au cours des prochains mois. Il est important de rappeler que chaque tranche de nouveaux logements comprend une proportion de 30 % de logement sociaux ; dans un contexte où la ville compte une liste d'attente importante avec 11 demandes par logement HLM disponible, l'émergence de ces projets est une bonne nouvelle.

Avec tous ces projets, la ville se développe et se renouvelle sur elle-même, comme elle le fait depuis des siècles. Chaque changement, chaque évolution, chaque projet, amène son lot de partisans, de nostalgiques, de réticents, d'opposants parfois. Mais tout cela témoigne d'une vivacité bien réelle, quand tant d'autres petites villes font face au déclin et à la déprise. La population de Neuville continue à croître, 7 807 habitants cette année, mais le rythme de sa croissance est modéré et soutenable.

La structure de la population évolue : le dernier recensement nous montre que seuls 40 % des ménages Neuillois résident dans leur logement depuis au moins 10 ans. A l'inverse, 40 % des ménages y résident depuis moins de 4 ans. La taille des ménages baisse, comme partout, celle des logements aussi. La proportion de retraités baisse légèrement, celle des actifs augmente, de même que la tranche des 30-44 ans. La part des diplômés augmente, ainsi que celle des cadres et professions intellectuelles supérieures. Pour autant le taux de pauvreté reste important, et le niveau de revenus reste très inégal et inférieur à la moyenne du Val de Saône.

Cela nous amène à évoquer **les services rendus à la population**. Notre ville offre un excellent niveau de service, parfois digne d'une ville de plus de 10 000 habitants, et c'est ce qui fonde son attractivité et son rayonnement sur un grand bassin de vie.

En matière éducative, la ville accueille le lycée public, dont la Région va doubler la capacité d'accueil dès la rentrée prochaine. Elle accueille le collège de secteur, Jean Renoir, qui atteint ses limites de capacité ; la construction prochaine du futur collège Marie-Marvingt à Albigny va limiter la tension sur les effectifs actuels et nous nous en réjouissons, mais nous serons vigilants sur la nécessaire mixité des populations qui sera accueillie dans chaque établissement. Les trois groupes scolaires primaires publics de Neuville accueillent près de 700 élèves, avec une croissance modérée qui aura tout de même conduit à l'ouverture de 2, voire 3 classes au cours du mandat.

En revanche, la demande pour les services péri- et extrascolaires (le matin, la cantine à midi, le soir, les mercredis, les vacances) est en très forte croissance, témoignant des besoins nouveaux de la population. La ville s'efforce de répondre à cette demande, même si cela augmente chaque année ses charges de personnel. Malgré la forte pression sur la demande, la Ville a aussi décidé de s'inscrire dans le **dispositif « Cantine à 1 € »** en ce début d'année pour les familles les plus fragiles.

Pour les plus jeunes enfants, la demande d'accueil est également forte, ce qui a justifié le **doublage de la capacité d'accueil de la crèche**. Avec 120 naissances par an, la natalité reste élevée et dynamique à Neuville.

Enfin, **la ludothèque** est un service municipal de plus en plus apprécié et fréquenté. Son installation prochaine dans les locaux rénovés en phase 2 de l'espace petite enfance va probablement accentuer son attractivité.

En matière culturelle, la Ville soutient fortement la MJC, qui rayonne très largement sur tout le Val de Saône. Elle gère une médiathèque forte de plus de 2 800 emprunteurs et 40 000 entrées, gratuite et ouverte à tous, qui s'inscrit pleinement dans le **réseau de lecture publique** qui est en cours d'émergence dans le Val de Saône.

Neuville est également partenaire de Saône en scènes, le festival intercommunal annuel, et de Vivasaoône qui a l'ambition de faire émerger une programmation culturelle intercommunale. Neuville a aussi sa propre programmation culturelle, avec plusieurs spectacles produits ou financés par la Ville, lors des soirées d'Ombreval et à d'autres occasions. Neuville soutient également fortement l'école de musique et l'Harmonie, qui rayonnent sur tout le Val de Saône.

En matière associative, la Municipalité consacre plus d'un demi-million par an en subventions aux associations sportives, culturelles et sociales, notamment les

associations caritatives dont les bénéficiaires viennent de tout le territoire. Elle accorde l'équivalent en avantages en nature, essentiellement par le prêt de locaux.

En matière d'offre de santé, la Municipalité aura œuvré pour sortir de sa situation proche du désert médical. Nous avons soutenu et encouragé la création de la **Maison de Santé Pluriprofessionnelle MédiSaône**, inaugurée l'an dernier et qui poursuit son développement ; nous avons aussi encouragé les **projets de développement de l'hôpital** et nous allons participer au fonctionnement de la **Maison médicale de garde** qui va voir le jour en 2025 à Fontaines-sur-Saône, et complètera l'offre de soins non programmés. Nous voudrions remercier chaleureusement Thierry Pouzol, maire de Fontaines-sur-Saône, à l'initiative de la mise en place de cette Maison Médicale de Garde dans notre secteur, et l'engagement fort de cette commune qui va financer les travaux d'aménagement de ce service. C'est un vrai plus pour les habitants de notre commune qui pourront y trouver les soirs et les week-ends un médecin généraliste disponible. Merci aussi à eux.

En matière sociale, l'activité du CCAS est importante, notamment par le soutien aux personnes en difficulté, l'enregistrement des demandes de logements sociaux et la veille sociale. Les deux résidences autonomie municipales ne désemploient pas, et l'offre de services aux seniors est plus riche que jamais, avec au moins un événement par semaine et des temps forts (la semaine bleue, le Noël des aînés, les voyages...) qui rencontrent un succès croissant. A noter que, au mois d'avril, se tiendra à Jean Vilar **le premier salon à destination des seniors**.

En matière de politique de la ville, la Municipalité a décidé de maintenir l'essentiel de ses actions en direction des deux quartiers d'habitat social, la Source et l'Echo, malgré la perte du label QPV accordé par l'Etat. Grâce à l'action conjointe de la Ville, de sa ville-partenaire historique, Fontaines-sur-Saône et de la Métropole de Lyon qui a consenti à maintenir un effort important en direction de ces quartiers délaissés par l'Etat, les quartiers de Neuville bénéficient désormais du **label Quartiers Populaires Métropolitains** et donc d'une attention et de moyens spécifiques.

En matière de tranquillité publique, la Ville a poursuivi ses efforts de recrutement dans un contexte difficile. Elle compte à ce jour **3 policiers municipaux** dont une nouvelle cheffe de poste issue des rangs de la police nationale, et un agent de surveillance de la voie publique. La Ville a continué à maintenir le parc de **vidéosurveillance** existant, avec l'arrivée progressive de caméras de nouvelle génération.

En matière économique, Neuville soutient avec force et conviction l'économie locale et notamment son centre-ville. Notamment avec une **structure de management de centre-ville** qui a fêté ses 20 ans l'an dernier, et dont les deux

salariées viennent de rejoindre les effectifs municipaux pour plus de cohérence et d'efficience, au service du tissu économique et commercial local.

En matière d'environnement, la Ville poursuit son action de gestion et de valorisation du **Vallon des Torrières**, pour le compte de la Métropole. L'action du service espaces verts a permis l'obtention de la **2^e fleur au titre des villes et villages fleuris**, ce qui vient récompenser une forme d'excellence environnementale plutôt qu'un foisonnement de fleurs. En lien avec la Métropole, de nombreuses **plantations d'arbres** de haute tige ont été réalisées, notamment à l'entrée sud de la ville et place Ampère. La Ville travaille par ailleurs sur sa propre **sobriété énergétique**, avec le renouvellement de la totalité des points lumineux d'ici la fin du mandat, l'extinction nocturne de l'éclairage public, la maîtrise des températures, le renouvellement des appareils dans les locaux municipaux et la rénovation énergétique des bâtiments. La Ville consomme d'ores et déjà plus de 30 % d'énergie de moins qu'en 2012, et ce n'est pas fini.

Enfin, la Ville a accompagné la Métropole dans le déploiement des **bornes accueillant les déchets alimentaires**, qui ont connu un départ très encourageant. La Ville continue à compléter les effectifs métropolitains en matière de propreté urbaine, notamment par l'enlèvement des cartons des commerçants et la propreté renforcée des espaces de collecte des déchets. Le Conseil municipal a voté récemment un **dispositif d'amendes administratives**, pouvant atteindre 14 000 €, pour les faits d'atteinte à l'environnement et notamment les **dépôts sauvages** d'ordures ménagères, un véritable fléau dénoncé par tous.

Ces nombreux services ont un coût, dans un contexte budgétaire plutôt morose et incertain. Depuis 2022, **la Ville n'a pas échappé à l'inflation de ses principaux coûts**, notamment ceux de l'énergie, des achats alimentaires et des dépenses de personnel, alors que ses recettes de fonctionnement ont connu une croissance moindre, voire un ralentissement. En témoignent les droits de mutation, qui ont baissé de plus 200 000 € par an entre 2022 et 2024, en raison de la crise immobilière.

Pour autant la Ville n'a pas souhaité répercuter ces coûts sur les familles ; **les tarifs périscolaires et singulièrement ceux de la cantine, n'ont donc subi aucune augmentation depuis 2020.**

La Municipalité n'a pas non plus voulu sacrifier ses capacités d'investissement ni ses projets d'avenir, dont on a vu qu'ils étaient nécessaires au bon fonctionnement des services publics. Il a donc fallu se résoudre en premier lieu à réaliser **de nouvelles économies sur le fonctionnement** courant des services, mais aussi à solliciter un peu plus le contribuable local, via la **taxe foncière**, à l'image de très nombreuses communes. Cela n'a pas été de gaïté de cœur,

mais dans un esprit de responsabilité, afin de ne pas priver la ville de ses indispensables capacités à investir.

Les fondamentaux budgétaires de la ville restent très sains, et permettent d'envisager l'avenir avec peut-être un peu moins de pessimisme que d'autres, à condition toutefois que la future Loi de Finances ne vienne pas alourdir une barque déjà bien pleine.

Vous le voyez, dans un contexte international marqué par les guerres, la montée de l'extrême-droite, les déclarations belliqueuses du futur président américain, dans un contexte national marqué lui par la fragilité des gouvernements successifs, nos communes, et particulièrement notre commune continue à fonctionner et à assurer sa mission auprès de nos administrés.

Nous concluons nos propos par les traditionnels vœux.

En premier lieu, nos pensées se tournent vers celles et ceux d'entre nous qui sont confrontés aux difficultés de l'existence, la perte d'un proche, la maladie, l'isolement, le mal logement, des problèmes financiers...

Nous avons évidemment une pensée toute particulière pour notre Maire, à qui nous souhaitons de recouvrer bien vite la santé.

A travers nous, c'est l'ensemble du Conseil municipal qui vous présente ses vœux les plus sincères d'une année 2025 où s'exprimeront les valeurs du vivre ensemble, de la solidarité et de la fraternité.

Que cette année nouvelle soit, pour chacune et pour chacun, une année épanouissante.

A toutes et tous, une belle et bonne année 2025 !
